**UNITE D’ACTION SYNDICALE (UAS) DU BURKINA FASO**

**LES CENTRALES SYNDICALES :**

* *Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B)*
* *Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB)*
* *Confédération syndicale Burkinabé (CSB)*
* *Force Ouvrière – Union Nationale des Syndicats (FO- UNS)*
* *Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL)*
* *Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)*

**LES SYNDICATS AUTONOMES :**

*SAIB – SATB – SAMAE – SATEB – SBM – SNEAB – SNESS – SYNATEB – SYNATEL –SYNATIC – SYNTAS – SYNTRAPOST – SYNAPAGER – SYNATIPB – SYNATRAD –SYSFMAB – UGMB*

Ouagadougou, le 13 août 2019

**CONFERENCE DE PRESSE DE L’UNITE D’ACTION SYNDICALE (UAS)**

**DECLARATION LIMINAIRE**

**Mesdames et Messieurs les journalistes,**

Merci d’être présents ce matin à la conférence de presse de l’Unité d’Action Syndicale (UAS).

**Mesdames et messieurs les journalistes,**

Depuis l’ouverture le 21 mai 2019, la rencontre Gouvernement/Syndicats au titre de l’année 2017 est bloquée. L’Unité d’Action Syndicale a, à plusieurs reprises, marqué sa bonne disposition pour la reprise des négociations. C’est ainsi que nous nous sommes rendus à la rencontre convoquée par le Gouvernement le 5 juillet 2019, sur le processus de reprise de la rencontre Gouvernement/Syndicats.

Ce 5 juillet 2019, le Gouvernement, à travers son Excellence Monsieur le Premier Ministre Christophe Dabiré, s’est engagé à fournir à l’UAS le rapport d’étude ayant porté, sur notre revendication relative à la suppression du prélèvement de l’IUTS, sur les primes et indemnités servies aux travailleurs du privé et du parapublic. Il s’était également engagé, à mettre en place un comité bipartite pour examiner ces conclusions. Il avait aussi signifié, qu’à l’issue de l’examen du rapport de ce comité bipartite, par les parties gouvernementale et syndicale, la reprise de la rencontre était envisagée, suivant le chronogramme du Gouvernement, pour le 22 juillet 2019.

Lors des travaux du comité bipartite, la partie syndicale a été surprise, de constater que l’ordre du jour ne consistait pas, à discuter sur des propositions du Gouvernement, comme annoncées auparavant. Les représentants de l’UAS se sont vu réaffirmer, la même position du Gouvernement, qui est la généralisation de l’application de l’IUTS sur les Primes et indemnités. Suite à une mise au point par les représentants de l’UAS, sur l’ordre du jour des travaux du comité bipartite, la partie gouvernementale proposera finalement, de faire parvenir à celle syndicale, d’autres propositions au plus tard le 17 juillet 2019, à 18 heures 00. Ces propositions ne sont jamais venues. En lieu et place, l’UAS a plutôt reçu le 21 juillet 2019, une correspondance du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, annonçant le report de la reprise de la rencontre Gouvernement/Syndicat, initialement prévue débuter le 22 juillet, au 23 juillet 2019, avec un ordre du jour qui n’évoque, ni les travaux de ce comité bipartite, ni aucune des revendications transmis par correspondance au Premier Ministre le 5 juillet 2019 à savoir :

1. Le respect des Conventions internationales dont celles N°87 de 1948 portant liberté syndicale et du droit syndical, et N°98 de 1949 portant sur le droit d’organisation et de négociation collective, en mettant fin aux différentes violations des libertés syndicales, dont celles constatées à l’endroit de l’Alliance Police Nationale (APN) ;
2. Toute la lumière sur l’assassinat des deux camarades de l’Organisation Démocratique de la Jeunesse (ODJ) le 31 mai 2019, pendant qu’ils allaient à une réunion avec le Haut-Commissaire de la Province du YAAGA, mais et aussi, sur les 11 victimes de juillet 2019, au sein des Locaux de l’Unité de lutte contre la drogue à Ouagadougou.

Pire, parmi les points annoncés à l’ordre du jour, cette correspondance du 21 juillet, le Premier Ministre annonce au 3e point « l’analyse des revendications sectorielles », sans que nous ne sachions de quels secteurs il s’agit ; l’UAS n’ayant pas pour prérogatives de discuter des luttes sectorielles, sauf si elle en était officiellement saisie. L’UAS ne pouvant se livrer à un jeu de cache-cache, elle ne pouvait aller à une telle rencontre! Comment peut-on comprendre cette attitude du Gouvernement ?

**Mesdames et messieurs les journalistes,**

Face au mépris continue du gouvernement, qui chante à tue-tête le dialogue social tout en foulant au pied, le simple principe du respect de la parole donnée aux partenaires sociaux, l’UAS a adressé des lettres circulaires à ses structures de base pour les appeler à se mobiliser afin :

* de contraindre le gouvernement et le patronat à traiter avec plus de sérieux, les organisations des travailleurs, ainsi que leurs préoccupations ;
* d’exiger du gouvernement la fin des atteintes aux libertés démocratiques et syndicales.

L’UAS envisage, pour ce faire, une série d’actions. Les Secrétaires généraux des centrales syndicales et des syndicats autonomes convoquent une **rencontre nationale de l’UAS le samedi 17 août 2019 à 8 heures** à la Bourse du Travail de Ouagadougou. Diverses actions interviendront à l’issue de cette rencontre nationale, et seront annoncées à la clôture de cette rencontre prévue à 17h00 à la Bourse du Travail, à laquelle clôture la presse est invitée.

Mesdames, messieurs les journalistes, ce sont là les informations que nous tenions à porter à votre connaissance.

Nous restons à présent à votre disposition pour vos questions.

Je vous remercie

**Pour les organisations syndicales suscitées**

Le Président de Mois des centrales syndicales

Yamba Georges KOANDA

*Secrétaire Général /USTB*